DENORMANDIE

Tout ce que vous devez savoir en un coup d'œil

Le Pinel est terminé, ET APRÈS ?

Le Denormandie est une alternative clé pour continuer à proposer des investissements locatifs optimisés fiscalement. Encore peu exploité, il offre de belles opportunités aux investisseurs et aux CGP avertis.

Les 4 critères essentiels du dispositif

Type de bien

Ancien avec travaux

au moins **25%** du coût total

Zones éligibles

Villes du programme Action Cœur de Ville et communes ORT

Plafonds à respecter

Loyer & ressources du locataire **SOUS CONDITIONS**

Engagement locatif

Pour bénéficier de l'avantage fiscal

6 ans | **9 ans** | **12 ans**

Les avantages fiscaux du Denormandie

Jusqu'à **21%** de réduction d'impôt sur le montant de l'investissement

Plafond d'investissement pris en compte : **300 000€**

La réduction d'impôt peut donc atteindre **63 000€**

Pourquoi intégrer le Denormandie à votre offre

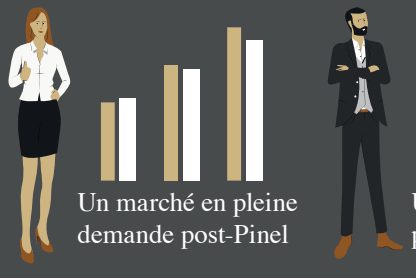

Un marché en pleine demande post-Pinel

Un argument fiscal fort pour convaincre les investisseurs.

Mozart